



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des examens de l'enseignement supérieur et de la VAE

Aix-en-Provence, le 15/03/2022

Affaire suivie par :
Hélène Lequeux
Tél : 04 42 91 72 02
Mél : helene.lequeux@ac-aix-marseille.fr

Le Recteur de la région académique PACA
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Circulaire inter-académique d'organisation du BTS COMMUNICATION – Session 2022

Référence :

Arrêté inter-académique du BTS Communication en date du 7 mars 2022
Circulaire nationale de l'Académie de Nice du 11 janvier 2022

ACADEMIE PILOTE : AIX-MARSEILLE
ACADEMIE RATTACHEE : NICE, CORSE, LA REUNION

L'Académie d'Aix-Marseille a été désignée comme pilote inter académique pour les académies de Nice, Corse et La Réunion, pour la session d'examen conduisant à la délivrance du Brevet de Technicien Supérieur "Communication" de la session 2021.

Calendrier des épreuves : voir Annexe 1

Tableaux des regroupements par centre d'examen pour les épreuves écrites, orales et pratiques : voir annexe 2, 5 et 6

Tableaux des regroupements par centre d'examen pour l'épreuve orale de langue vivante étrangère : voir annexe 3 et 4

Application CYCLADES : Les centres d'épreuves veilleront à imprimer les listes d'affichage, d'émargement (épreuves écrites, orales et pratiques) et les étiquettes de table.

I RECOMMANDATIONS AUX CHEFS DE CENTRE POUR LES EPREUVES ECRITES

A DOCUMENTS AUTORISES

Epreuve E1 Cultures de la Communication : aucun matériel ni document autorisé.
Epreuve E2 Sous-épreuve E21 : dictionnaire unilingue uniquement
Epreuve E3 sous épreuves E31 et E32 : aucun document ni matériel autorisé
Epreuve E5 Activités de Communication : l'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé (conditions d'utilisation précisées par la circulaire n° 2015-178 du 01-10-2015).

B TRAITEMENT DES COPIES DEMATERIALISEES DES COPIES :

La correction des épreuves de Management des Entreprises et Economie Droit de BTS sont dématérialisées. Il s'agit d'une opération nationale conduite par le ministère pour laquelle il convient de porter une attention toute particulière au **modèle des copies qui vont être distribuées aux candidats** :

- pour les épreuves non signalées : utiliser le modèle EN classique ;
- pour les épreuves dont la correction est dématérialisée: utiliser le modèle de copie CCYC :©DNE dématérialisable (Santorin), le même que celui utilisé pour l'examen du baccalauréat;

Le modèle de copie distribué aux candidats est extrêmement important :

- **si un modèle de copie dématérialisable est utilisée pour une épreuve à correction classique, la copie ne pourra pas être anonymée ;**
- **si un modèle de copie EN classique est utilisée pour une épreuve dont les corrections sont dématérialisées, la copie ne pourra pas être corrigée.**

Pour plus d'information, consulter le bulletin académique spécial relatif aux épreuves communes de BTS

1 – Traitement des copies

Dans tous les cas, quel que soit le modèle de copie utilisé, les centres d'épreuves devront veiller à :

- **vérifier qu'aucun signe distinctif ne figure sur les copies,**
- **vérifier la pagination des copies,**
- **classer et compter les copies.**

Pour toutes les épreuves écrites sauf les épreuves de Management des entreprises et Economie droit:

Par centre d'épreuves, les copies seront classées par spécialité de BTS, anonymées et massicotées selon les listings fournis avec les étiquettes correspondantes (collage sur la première page de la copie, l'étiquette autocollante d'anonymat à la place prévue et report des 4 derniers chiffres de l'anonymat sur les copies intérieures et sur les annexes) par spécialité de BTS et transmises ou portées dans les 48 heures, délai de rigueur, aux centres de corrections.

Cas des candidats absents et des copies blanches :

Les copies des candidats rendant copies blanches sont traitées et anonymées comme les autres copies. Pour les candidats absents, le centre d'épreuves insère une copie blanche portant la mention « AB » en rouge et procède à l'anonymat.

Les entêtes massicotés seront classés et archivés dans le centre d'épreuves.

Pour les épreuves écrites de Management des entreprises et Economie Droit:

Ces copies ne doivent pas être anonymées dans les centres. L'anonymat est effectué de manière automatique lors de la numérisation.

Les listes d'émargement des épreuves dont les corrections sont dématérialisées doivent impérativement être éditées à partir de l'application CYCLADES.

Il convient d'éditer, depuis CYCLADES, en recto, pour chaque épreuve, les listes d'émargement par SALLE et par SPECIALITE afin que les contrôles lors de la numérisation des copies soient optimums. Si plusieurs spécialités composent dans la même salle, éditer autant de listes que de spécialités.

Les copies des candidats rendant copies blanches sont traitées comme les autres copies. La case « copie blanche » doit être cochée sur la liste d'émargement.

Pour les candidats absents, le centre d'épreuves renseigne le cartouche d'une copie et inscrit la mention « absent » en grand caractère sur le devant de la copie.

→ **Académie d'Aix Marseille :**

Economie droit : les copies seront acheminées au

Lycée Emile Zola,
A l'attention de Mme Marjorie ARMAND
Numérisation des copies d'économie-droit de BTS
Avenue Arc de Meyran BP 60010
13181 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5

Management des Entreprises : les copies seront acheminées au

Lycée Emile Zola,
A l'attention de Mme Marjorie ARMAND
Numérisation des copies de Management des Entreprises de BTS
Avenue Arc de Meyran BP 60010
13181 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 5

→ **Académie de Nice : les copies d'économie droit et de management seront acheminées au**

Rectorat de Nice
DEC BTS
Numérisation des copies Eco Droit
53 avenue Cap de Croix
06 181 Nice cedex 2

→ **Académie de Corse: les copies d'économie droit et de management seront acheminées au**

Lycée Paul Vincensini
A l'attention du DDFPT
Numérisation des copies de BTS
Rue de la Quatrième Division Marocaine de Montagne
20600 Bastia

→ **Académie de la Réunion: les copies d'économie droit et de MDE seront acheminées au**

Rectorat de La Réunion
DEC BTS
A l'attention de Mme Lorenza DORMEUIL
24 ave Georges Brassens
CS 71003
97743 SAINT DENIS CEDEX 9

□ **Pour les autres épreuves**

◆ **Les copies anonymées et massicotées**, classées par épreuve, par ordre alphabétique, **seront acheminées dans les établissements centre de corrections dans les 48h par transporteur public ou privé (DHL...)** il conviendra de joindre aux paquets de copies un bordereau d'envoi avec copie de la liste d'émargement et procès - verbaux de salles.

- **Cultures de la communication (E1), Activités de communication (E5) et Expression et culture en langues vivantes étrangères (E21) :**

Mme Claudie GARNIER
Lycée SAINT-EXUPERY, service BTS Communication
529 chemin de la Madrague-Ville 13015 MARSEILLE cedex 15 (Tel : 04 91 09 69 00)

Les procès-verbaux de salle et les listes d'émargement et les entêtes massicotées seront classés et archivés dans le centre d'épreuves.

Le centre de corrections : le chef de centre des corrections doit regrouper les copies par épreuve, venant des différents centres d'épreuves, et les classer par numéro d'anonymat en suivant le bordereau de notation.

A l'issue de la session, l'ensemble des copies et grilles d'évaluation seront archivées au lycée Saint Exupéry jusqu'à la session suivante.

2- Corrections

➤ **Corrections en commun au lycée SAINT EXUPERY à MARSEILLE :**
Cultures de la Communication et activités de Communication : **du 1 au 3 juin 2022**
Langues vivantes étrangères : **du 2 au 3 juin 2022**

➤ **Corrections dématérialisées**
Economie droit : **du 25 au 30 mai 2022**
Management des Entreprises : **du 25 au 30 mai 2022**

Chaque président de commission procédera à une harmonisation en début et en fin des travaux de correction.

II EPREUVES ORALES

A ORGANISATION :

Les candidats de l'académie d'Aix-Marseille et de Nice, de la Corse, seront affectés en commissions par les soins du Rectorat et convoqués par demi-journée, selon de calendrier ci-joint.

Dès la fin des épreuves orales, les procès-verbaux, listes d'émargement, grilles d'évaluation, bordereaux de notes, seront expédiés par transporteur public ou privé au

Lycée Saint-Exupéry
à l'attention de Mme GARNIER DDFPT
529 chemin de la Madrague-ville 13015 MARSEILLE CEDEX 15

Une réunion d'entente devra être organisée avant le début des interrogations et une réunion d'harmonisation des notes après les épreuves sous la responsabilité des Présidents d'épreuve. Les notes doivent être saisies sur Internet qu'à l'issue de l'harmonisation finale de l'épreuve.

1 / EPREUVE E4 : RELATIONS COMMERCIALES épreuve ponctuelle :

Chaque centre d'oral assurera le tirage en nombre des grilles d'évaluation (modèle joint dans la circulaire nationale d'organisation).

Composition du dossier et déroulement de l'épreuve : se reporter à la circulaire Nationale de l'Académie de NICE citée en référence et déjà communiquée aux établissements.

Les dossiers doivent parvenir en un exemplaire, classés par ordre alphabétique et accompagnés d'un bordereau d'envoi récapitulatif :

- le jeudi 12 mai 2022 à 17h au plus tard au Lycée Jeanne Perrimond 244 chemin du Roucas Blanc 13007 MARSEILLE (tel : 04 91 52 83 07) pour les candidats de l'académie d'Aix-Marseille

- le jeudi 12 mai 2022 à 17h au plus tard au Lycée Bonaparte – Avenue Winston Churchill BP 5504, 83097 TOULON CEDEX (tel : 04 94 18 90 30) pour les candidats de l'académie de Nice et de Corse.

Aucune mention de l'origine du candidat ne doit apparaître sur le dossier.

Le jour de l'épreuve, le candidat se présentera avec un exemplaire de son dossier.

Le contrôle de conformité aura lieu le lundi 23 mai 2022 de 8h à 12h dans les centres d'épreuves orales.

Il sera effectué par une commission dûment convoquée par les soins de la DIEC. Seuls les dossiers non conformes doivent faire l'objet d'un tableau. Les membres de la commission veilleront à cocher une des propositions présentes sur le tableau. La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention NV (non validé) à l'épreuve correspondante. Le candidat ne peut être interrogé et le diplôme ne peut lui être délivré. Les tableaux de non-conformité seront envoyés par courrier électronique à Hélène LEQUEUX (helene.lequeux@ac-aix-marseille.fr) afin d'informer le candidat qu'il ne pourra être interrogé et que le diplôme ne pourra lui être délivré.

A la suite du contrôle de conformité, les dossiers seront affectés aux différentes commissions selon la répartition figurant sur les bordereaux d'interrogation

2 / EPREUVE E6 : PROJET ET PRATIQUES DE LA COMMUNICATION épreuve ponctuelle :

Chaque centre d'oral assurera le tirage en nombre des grilles d'évaluation (modèle joint dans la circulaire nationale d'organisation).

Composition du dossier et déroulement de l'épreuve : se reporter à la circulaire Nationale de l'Académie de NICE citée en référence et déjà communiquée aux établissements.

Le dossier (le projet) **aucune mention de l'origine du candidat ne doit apparaître sur ce dossier** et le dossier (attestations de stage ou attestations de réalisation de contrat de travail) doivent parvenir en **un exemplaire**. Ces dossiers seront classés par ordre alphabétique et accompagnés d'un bordereau d'envoi récapitulatif :

- le jeudi 12 mai 2022 à 17h au plus tard au Lycée Jeanne Perrimond 244 chemin du Roucas Blanc 13007 MARSEILLE (tel : 04 91 52 83 07) pour les candidats de l'académie d'Aix-Marseille.

- le jeudi 12 mai 2022 à 17h au plus tard au Lycée Bonaparte – Avenue Winston Churchill BP 5504, 83097 TOULON CEDEX (tel : 04 94 18 90 30) pour les candidats de l'académie de Nice et de Corse.

Aucune mention de l'origine du candidat ne doit apparaître sur le dossier.

Le jour de l'épreuve, le candidat se présentera avec un exemplaire de son dossier.

Le contrôle de conformité aura lieu le lundi 23 mai 2022 de 8h à 12h dans les centres d'épreuves orales.

Il sera effectué par une commission dûment convoquée par les soins de la DIEC. Seuls les dossiers non conformes doivent faire l'objet d'un tableau. Les membres de la commission veilleront à cocher une des propositions présentes sur le tableau. La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention NV (non validé) à l'épreuve correspondante. Le candidat ne peut être interrogé et le diplôme ne peut lui être délivré. Les tableaux de non-conformité seront envoyés par courrier électronique à Hélène Lequeux (helene.lequeux@ac-aix-marseille.fr) afin d'informer le candidat qu'il ne pourra être interrogé et que le diplôme ne pourra lui être délivré.

A la suite du contrôle de conformité, les dossiers seront affectés aux différentes commissions selon la répartition figurant sur les bordereaux d'interrogation

3/ EPREUVE E2 : EXPRESSION ET CULTURE EN LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Chaque centre d'oral assurera le tirage en nombre des grilles d'évaluation (modèle joint dans la circulaire nationale d'organisation).

3.1 EPREUVE E2AB : Production orale en continu et en interaction

Forme ponctuelle - durée 20 minutes + 20 minutes de préparation

Cette épreuve prend appui sur un court dossier en langue étrangère (Environ 400 mots ; 400 caractères pour le chinois). Elle comporte deux phases :

Phase 1 : Expression orale en continu: présentation personnelle du candidat, et présentation des documents qui lui auront été remis en loge (10 minutes environ)

Phase 2 : Expression orale en interaction (10 minutes environ) :

Lycée Saint Exupéry - Marseille du 09 au 13 mai 2022

Lycée Bonaparte - Toulon du 07 au 10 juin 2022 (+ 1 italien groupé le 30 mai 2022)

(Cf annexe 4)

3.2 EPREUVE E2B : Compréhension orale

Épreuve de compréhension de l'oral d'une durée de 20 à 25 minutes,

Lycée Saint Exupéry - Marseille du 20 au 23 mai 2022 + 25 mai 2022

Lycée Bonaparte - Toulon les 30 et 31 mai 2022 + 1 juin 2022

(Cf annexe 3)

4/ ENGAGEMENT ETUDIANT

Epreuve orale Durée : 20 minutes sans préparation.

Il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes). Elle se déroule dans la continuité immédiate de l'épreuve E6. Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat. Cette fiche support de l'épreuve est à transmettre par le candidat au centre où se déroulera son interrogation selon les modalités arrêtées par les services rectoraux organisateurs. En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler.

L'exposé doit intégrer :

- la présentation du contexte
- la description et l'analyse de(s) activité(s)
- la présentation des démarches et des outils
- le bilan de(s) activité(s)
- le bilan des compétences acquise

La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve obligatoire E6.

B DEROULEMENT DES EPREUVES

Epreuves écrites

(se reporter à la page 2 de la circulaire nationale).

Elles seront organisées dans chaque centre à raison de 2 surveillants (au minimum) par salle d'examen à la diligence du chef de centre conformément à la note de service académique du 6 septembre 1999 publiée au Bulletin Académique n° 114 pages 17 et 18.

Les établissements de formation (hors contrat) se mettront en relation avec l'établissement centre d'épreuves et répondront favorablement aux demandes de contribution qui pourraient leur être adressées.

Je vous demande de veiller tout particulièrement à ce que les enseignants désignés pour la surveillance des candidats n'enseignent pas dans la discipline de l'épreuve considérée.

C COMPOSITION DES COMMISSIONS D'INTERROGATIONS ET DE CORRECTIONS :

Les professeurs intervenant à la Réunion seront convoqués par leur académie d'origine.

→ L'académie de la Réunion:

L'académie devra :

- Préparer le planning des affectations de ses candidats pour les oraux et pratiques professionnelles
- Transmettre au Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille les coordonnées du centre d'examen (adresse et numéro RNE de l'établissement)
- ils devront mettre à jour sur le fichier des convocations candidats, les dates d'affectations de leurs candidats aux épreuves orales.
- Créer la note d'information candidats pour la convocation candidats (la date de dépôt du dossier d'examen)
- Utiliser l'application Cyclades pour les diverses listes d'examen, étiquettes de table nécessaires à l'organisation par le centre d'épreuves.

L'académie d'Aix Marseille enverra par courrier électronique les bordereaux de notation au Rectorat de La Réunion pour transmission aux centres d'examen.

TRES IMPORTANT : Saisie des notes

Toutes les notes doivent être saisies à l'issue des interrogations, à la fin de la saisie ne pas oublier de verrouiller le lot.

III HARMONISATION

Une réunion d'harmonisation nationale relative aux épreuves écrites de « Cultures de la communication » et d'« Activités de communication » se tiendra **le mercredi 25 mai 2022 de 9H30 à 17H au SIEC Maison des Examens 7 rue Ernest Renan 94719 ARCUEIL Cedex**

Une réunion d'harmonisation des épreuves CCF E4 « Relations commerciales » et E6 « Projet et pratiques de la communication » se tiendra **le jeudi 2 juin 2022 au lycée Saint Exupéry à partir de 10h.**

Les propositions de notes seront préalablement saisies sur un tableau transmis aux établissements par courrier électronique. **Ce tableau sera à retourner rempli impérativement pour le lundi 31 mai 2021 à Madame la Présidente du jury du BTS Communication à l'adresse suivante: isabelle.colombari@ac-aix-marseille.fr**

IV SAISIE DES NOTES

A l'issue des réunions d'harmonisation, les notes des épreuves écrites et orales seront saisies sur Internet sous la responsabilité des Présidents d'épreuve. Les centres d'examen mettront des micro-ordinateurs à disposition.

V LIVRETS SCOLAIRES

Les livrets scolaires devront être dupliqués par chaque centre de formation à partir du modèle issu de la circulaire nationale. **Par souci d'équité, ils seront obligatoirement dupliqués en recto-verso sur du papier blanc format A4 cartonné.**

Ils seront remplis suivant les instructions figurant à l'annexe IV de la circulaire nationale, puis transmis au plus tard **le vendredi 10 juin 2022** au :

Au Lycée Saint Exupéry à l'attention de Mme GARNIER, DDFPT,
529 Chemin de la Madrague Ville
13015 Marseille cedex 15

VI JURY DE DELIBERATION

Il se réunira au lycée Saint Exupéry, le **lundi 27 juin 2022 à 14h** sous la présidence de Madame Isabelle COLOMBARI, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale.

VII RESULTATS

Affichage dans les centres d'écrits et publication sur le site académique à partir du

Mercredi 6 juillet à 17h

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone par les services du Rectorat.

VIII RELEVES DE NOTES ET DIPLOMES

Les relevés de notes seront disponibles dans l'espace personnel Cyclades de chaque candidat.

Les diplômes seront établis par le rectorat de l'académie d'inscription.

Je vous remercie de votre précieuse contribution au bon déroulement des examens de la présente session.

Pour le recteur et par délégation,
Le chef de Division des Examens et Concours

Joël PACHECO

TABLEAU DE REGROUPEMENT PAR CENTRE EPREUVES ECRITES

1300069	MARSEILLE ENS A DISTANCE ET CNED	3
1300086	AIX NON SCOLAIRE	1
0130048G	LYCEE ST EXUPERY	25
0132976P	GRETA CFA PROVENCE	15
0133331A	MERKURE BUSINESS SCHOOL	24
0133962L	TSGE ESDAC (GROUPE IPSAA)	18
013854SR	ESARC ALTERNANCE	22
013860ST	ALTERNANCE EXECC	18
013904SA	AIX ENS A DISTANCE ET CNED	1
013980SL	ARLES ENS A DISTANCE ET CNED	1
084903SH	ORANGE NON SCOLAIRE	1
084907ST	IFC AVIGNON	31
084925SZ	AVIGNON ENS A DISTANCE ET CNED	2
084929SJ	ORANGE ENS A DISTANCE ET CNED	1
Lycée SAINT EXUPERY MARSEILLE		163

0831243A	LYCEE BONAPARTE TOULON	24
08300035	CANDIDAT INDIVIDUEL VAR	4
0831769X	MY BUSINESS SCHOOL	10
0830662U	MAESTRIS	7
LYCEE BONAPARTE TOULON		45

0131684K	LTP JEANNE PERRIMOND MARSEILLE	37
0133810W	IFC MEDITERRANEE MARSEILLE	14
0131684K LTP JEANNE PERRIMOND MARSEILLE		51

00600050	CANDIDATS INDIVIDUELS 06	9
0060029Z	LYCEE PARC IMPERIAL	26
0060818G	I.L.E.C. CANNES	9
0060013G	LYCEE BRISTOL	17
0061992H	ISCAE NICE	18
0062173E	ISC-NICE	5
0061715G	PBAC INST PREPA ADM GESTION	16
0061832J	GRETA NICE	8
13800001	CANDIDATS INDIVIDUELS MONACO	1
Lycée PARC IMPERIAL NICE		109

39000005	MCCI BUSINESS SCHOOL EBENE CYBERCITY	20
Lycée Labourdonnais à Maurice 3900001G		20

9740001H	LYC.LECONTE DE LISLE SAINT DENIS	24
97400002	ISOLES SAINT PIERRE	2
97400023	ISOLES SAINT PAUL	2
9740983A	CFACCI NORD	9
LYC.LECONTE DE LISLE SAINT DENIS		37

62000020	CENTRE A DISTANCE DE FORMATION ZA	1
720900SS	CNED BASTIA	2
Lycée VINCENSINI Bastia		3

Total candidats Aix-Marseille +Nice + Réunion

428

E2B COMPREHENSION ORALE ET EPREUVE FACULTATIVE

25 mn

	ANGLAIS		ESPAGNOL		ITALIEN		ALLEMAND	
	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2
1300069 MARSEILLE ENS A DISTANCE ET CNED	3			2				
1300086 AIX NON SCOLAIRE	2			5		2		
0130048G LYCEE ST EXUPERY		3		22				1
0131684K LTP JEANNE PERRIMOND				1		1		
0132976P GRETA CFA PROVENCE	24							
01333311A MERKURE BUSINESS SCHOOL	14			1				
0133810W IFC MARSEILLE PRADO	18							
0133962L TSSE ESDAC (GROUPE IPSAA)	22			1		1		
0138545R ESARC ALTERNANCE	18							
0138605T ALTERNANCE EXECC	1							
0139045A AIX ENS A DISTANCE ET CNED	1							
0139805L ARLES ENS A DISTANCE ET CNED	31		1					
0849035H ORANGE NON SCOLAIRE	2			3				
0849075T IFC AVIGNON	1							
0849255Z AVIGNON ENS A DISTANCE ET CNED								
0849295J ORANGE ENS A DISTANCE ET CNED	137	3	1	35	0	4	0	1
Lycée SAINT-EXUPERY MARSEILLE	23/24/25 mai		24/25 mai		24-mai			
	4 COM		3 COM		2 COM			

Harmonisation le 1er jour de 8 à 10h

1er jour à partir de 10h 5 cand matin / 6 am

J 2 à partir de 8h 7 cand matin / 6 am

J 3 à partir de 8h 7 cand matin / 4 am

	ANGLAIS		ESPAGNOL		ITALIEN		ALLEMAND	
	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2
00600050 CANDIDATS INDIVIDUELS	6							
0060013G LGT BRISTOL	17			3				
0060029Z LYC PARC IMPERIAL				2		2		
0060818G LYC ILEC	9			5				
0061715G PBAC INST PREPA-ADMIN GESTION	15	1		4	1	1		1
0061832J GRETA	8							
0061992H TSSE ISCAE	18			1		1		
0062173E ISC NICE BS	5							
08300035 CANDIDATS INDIVIDUELS	4			1				
0830662U MAESTRIS	7							
0831769X MY BUSINESS SCHOOL	10			1				
0831243A LGT BONAPARTE				1				
13800001 CANDIDATS INDIVIDUELS	1							
Lycée BONAPARTE Toulon	100	1	0	18	1	4	1	
	30/31 mai et 1 juin		30 et 31 mai		30-mai			
	3 COM		1 COM		1 COM			

	ANGLAIS
7209005S CNED BASTIA	2
62000020 CENTRE A DISTANCE FORMATION 2A	1
Lycée VINGENSINI BASTIA	3

1 COM 12 mai matin

E2 AB PRODUCTION ORALE

	ANGLAIS	ESPAGNOL	ITALIEN
13000069	MARSEILLE ENS A DISTANCE ET CNED		
13000086	AIX NON SCOLAIRE	3	
0130048G	LYCEE ST EXUPERY	2	
0131684K	LTP JEANNE PERRIMOND	25	
0132976P	GRETA CFA PROVENCE	34	
0133331A	MERKURE BUSINESS SCHOOL	15	3
0133810W	IFC MARSEILLE PRADO	24	
0133962L	TSGE ESDAC (GROUPE IPSAA)	14	
0138545R	ESARC ALTERNANCE	18	
0138605T	ALTERNANCE EXECCC	22	
0139045A	AIX ENS A DISTANCE ET CNED	18	
0139805L	ARLES ENS A DISTANCE ET CNED	1	
0849035H	ORANGE NON SCOLAIRE	1	
0849075T	IFC AVIGNON	31	1
0849255Z	AVIGNON ENS A DISTANCE ET CNED	2	
0849295J	ORANGE ENS A DISTANCE ET CNED	2	
Lycée SAINT EXUPERY MARSEILLE			
	211	4	0
	Du 9 au 13 mai	12-mai	
	4.COM	1.COM	1.COM

20 nm

	ANGLAIS	ITALIEN
00600050	CANDIDATS INDIVIDUELS	
0060013G	LGT BRISTOL	6
0060029Z	NICE	17
0060818G	LYC PARC IMPERIAL	26
0061715G	LYC ILEC	9
0061832J	PBAC INST PREPA ADMIN GESTION	15
0061992H	NICE	8
0062179E	GRETA	18
08300035	ISC NICE BS	5
0831769X	CANDIDATS INDIVIDUELS	4
0831243A	MAESTRIS	7
13800001	MY BUSINESS SCHOOL	10
	LGT BONAPARTE	24
	CANDIDATS INDIVIDUELS	1
	MONACO	1
Lycée BONAPARTE Toulon		
	150	1
	Lecture des supports de 2 à 10h le premier jour	
	Jour 2 et 3 à partir de 8h	7/8/9/10 juin
	6 cand matin / 7 cand apr	3.COM
	Jour 4 à partir de 8h	30-mai
	6 cand matin / 5 cand apr	1.COM

12-mai-22

	ANGLAIS
7209005S	CNED BASTIA
52000020	CENTRE A DISTANCE FORMATION ZA AJACCIO
Lycée VINCENSIINI Bastia	
	2
	1
	3

1.COM

E4 RELATIONS COMMERCIALES

7/8/9 juin / 2 jours + 1 matinée				6 COM
1300069	MARSEILLE ENS A DISTANCE ET CNED	MARSEILLE		3
1300086	AIX NON SCOLAIRE			1
0133331A	MERKURE BUSINESS SCHOOL	AIX		24
0133810W	IFC MARSEILLE PRADO	MARSEILLE		14
0133962L	TSGE ESDAC (GROUPE IPSAA)	AIX		18
013854SR	ESARC ALTERNANCE	AIX		22
013860ST	ALTERNANCE EXXECC	MARSEILLE		18
013904SA	AIX ENS A DISTANCE ET CNED	AIX		1
013980SL	ARLES ENS A DISTANCE ET CNED	ARLES		1
084903SH	ORANGE NON SCOLAIRE	ORANGE		1
084907ST	IFC AVIGNON	AVIGNON		31
084925SZ	AVIGNON ENS A DISTANCE ET CNED	AVIGNON		2
084929SJ	ORANGE ENS A DISTANCE ET CNED	ORANGE		1
Lycée PERRIMOND MARSEILLE				137

13/14/15 juin / 2 jours + 1 matinée				5 COM
00600050	CANDIDATS INDIVIDUELS	NICE		6
0060013G	LGT BRISTOL	CANNES		17
0060818G	LYC ILEC	CANNES		9
0061715G	PBAC INST PREPA ADMIN GESTION	NICE		16
0061832J	GRETA	NICE		8
0061992H	TSGE ISCAE	NICE		18
0062173E	ISC NICE BS	NICE		5
08300035	CANDIDATS INDIVIDUELS	TOULON		4
0830662U	MAESTRIS	TOULON		7
0831769X	MY BUSINESS SCHOOL	FREJUS		10
13800001	CANDIDATS INDIVIDUELS	MONACO		1
7209005S	CNED BASTIA	BASTIA		2
Lycée BONAPARTE Toulon				103

E6 PROJET ET PRATIQUES COMMUNICATION

30/31 mai				7 COM
1300069	MARSEILLE ENS A DISTANCE ET CNED	MARSEILLE		3
1300086	AIX NON SCOLAIRE			2
0133331A	MERKURE BUSINESS SCHOOL	AIX		24
01333810W	IFC MARSEILLE PRADO	MARSEILLE		14
0133962L	TSGE ESDAC (GROUPE IPSAA)	AIX		18
013854SR	ESARC ALTERNANCE	AIX		22
013860ST	ALTERNANCE EXXECC	MARSEILLE		18
013904SA	AIX ENS A DISTANCE ET CNED	AIX		1
013980SL	ARLES ENS A DISTANCE ET CNED	ARLES		1
084903SH	ORANGE NON SCOLAIRE	ORANGE		1
084907ST	IFC AVIGNON	AVIGNON		31
084925SZ	AVIGNON ENS A DISTANCE ET CNED	AVIGNON		2
084929SJ	ORANGE ENS A DISTANCE ET CNED	ORANGE		1
Lycée PERRIMOND MARSEILLE				138

Du 15 juin apres midi au 17/06			5 COM
00600050	CANDIDATS INDIVIDUELS	NICE	8
0060013G	LGT BRISTOL	CANNES	17
0060818G	LYC ILEC	CANNES	9
0061715G	PBAC INST PREPA ADMIN GESTION	NICE	16
0061832J	GRETA	NICE	8
0061992H	TSGE ISCAE	NICE	18
0062173E	ISC NICE BS	NICE	5
08300035	CANDIDATS INDIVIDUELS	TOULON	4
0830662U	MAESTRIS	TOULON	7
0831769X	MY BUSINESS SCHOOL	FREJUS	10
13800001	CANDIDATS INDIVIDUELS	MONACO	1
7209005S	CNED BASTIA	BASTIA	2
Lycée BONAPARTE Toulon			105